17ème TOURNOI de l'ALPB
SENIORS
P/D/R6

Du 07/06/2025 au 09/06/2025

Tableaux

Par poules (de 4 si possible) et progression par élimination directe, (sous réserve de modifications).

Horaires

Prévision de début des matchs vers 8h00
Récompenses vers 18h30

Lieu

Gymnase de Maison Rouge 14 Allée Maison Rouge
Gymnase Paul Marcheissoux 2 Avenue Sadi Carnot,
87410 Le Palais sur Vienne

Restauration

Une buvette sera à la disposition des joueurs tout au long du tournoi.

Récompenses

Lots divers
Vainqueurs et finalistes dans tous les tableaux

Frais d'inscription

15 €uros pour 1 tableau
20 €uros pour 2 tableaux
OFFERT pour le 3 tableaux

Inscriptions sur BADNET

Au plus tard ***le samedi 19 Mai 2025*** le paiement à l'ordre de :
Amicale Laïque – Le Palais, sera à envoyer à l'adresse suivante :
ALP Badminton / Mr CHARLOT Nicolas
11 Allée Guy Monnerot
87280 LIMOGES

Informations complémentaires

ncharly45@gmail.com
06 32 45 08 82 (après 21h)

REGLEMENT
17ème TOURNOI SENIORS du PALAIS

Article 1 : La section Badminton de l'Amicale Laïque du Palais (ALPB) organise son dixième tournoi seniors agréé FFBAD et réservé aux licenciés FFBAD. Cette compétition se déroulera du **Du 07/06/2025 au 09/06/2025**. Les juges arbitres seront M. CLABAU Richard et Madame Germain Marie.

Article 2 : Le tournoi est ouvert aux seniors, juniors, cadets et minimes classés de P12 à R6, dans les tableaux suivants :

- **Simple dans toutes les catégories(le samedi)**
- **Double Dames et Double Hommes dans toutes les catégories (le dimanche)**
- **Mixte dans toutes les catégories (le lundi)**
- **LES 3 TABLEAUX SONT AUTORISES**
- Tous les tableaux seront de préférence en poule de quatre, puis en élimination directe pour les sorties de poules.

Des tableaux de niveau de jeu seront confectionnés en poules, validés par le JA, afin d'avoir la meilleure densité et la meilleure opposition de jeu. Nous prendrons en compte le CPPH de chaque joueur à la date du 22 Mai 2025. Un tableau ne peut pas comporter de joueurs dont l'écart serait supérieur à 16 fois la valeur du cpph entre le premier et le dernier du tableau ou entre une même paire.

Article 3 : le nombre de participants est limité. **Les inscriptions seront prises en compte suivant l'ordre d'arrivée. Le cachet de la poste faisant foi.** (Limite de 120 matchs par jour).

Article 4 : La date limite de réception des inscriptions est le 19 Mai 2025 et la confection des tableaux se fera le 26 Mai 2025.

Article 5 : Les frais d'engagements sont fixés à 15€, 20€ et 0€ (pour respectivement 1, 2 et 3 tableaux).

Article 6 : Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée du paiement. Le règlement des inscriptions sera joint aux feuilles d'engagements par chèque à l'ordre de l'Amicale Laïque du Palais Badminton.

Article 7 : Seuls peuvent être admis à participer à ce tournoi, les joueurs **licenciés F.F.B.A.D** et ayant leur licence en cours de validité.

Article 8 : Les tableaux seniors se joueront de préférence en poules de 4 avec 2 sortants minimum par poule, puis en élimination directe.

Article 9 : Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du règlement, en accord avec le juge arbitre, dans l'intérêt du tournoi.

Article 10 : Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage ou possibilité d'arbitrage jusqu'aux finales incluses.

Article 11 : L'échéancier des matchs sera affiché dans la salle à titre indicatif mais pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition. Les matchs pourront être appelés avec 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé (cf. article 15 du règlement général des compétitions).

Article 12 : Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement, depuis l'annonce du match jusqu'au début de celui-ci. Le temps de repos minimal entre deux matchs est de 20 minutes.

Article 13 : Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (eau, serviette, etc...)

Article 14 : Les règles de jeu sont celles éditées par la FFBAD. Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours à la ligue Nouvelle Aquitaine.

Article 15 : Tout joueur désirant s'absenter devra le signaler au juge arbitre sous peine d'être disqualifié.

Article 16 : Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBAD est exigée sur les terrains.

Article 17 : Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel.

Article 18 : Les volants sont à la charge des joueurs. Les volants officiels sont les Victor maxima **pour les classés et les YONEX Mavis 370 pour les non-classés**

Article 19 : Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond) sera compté « faute », même au service. Tout volant touchant les paniers de basket, support, sera compté « let » au service puis faute en jeu. Les câbles supportant les paniers seront comptés « let » au service et en jeu.

Article 20 : Il est interdit de fumer dans les salles.

Article 21 : Le comité d'organisation n'est pas responsable des vols pouvant intervenir pendant le tournoi.

Article 23 : Toute participation au tournoi du Palais implique l'adoption du présent règlement.

Article 24 : Le présent règlement sera affiché dans la salle à proximité des tableaux d'affichage.

Article 25 : Tout joueur peut être photographié à l'occasion du tournoi. Ces photographies sont potentiellement diffusables sur des sites internet ou des publications. Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En conséquence, si vous ne voulez pas que votre image ou celle de votre enfant apparaisse sur ces sites merci de bien vouloir nous en informer sur la feuille d'inscription.

Article 26 : Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

Article 27 : Bon tournoi et merci de votre participation.

Le comité d'organisation de l'ALPB